l'Empereur revêt de nouveau les insignes impériaux et reçoit les félicitations de toute l'assistance qui incline trois fois devant lui.

Le retour au Palais. — Le repas du sacre

La cérémonie est terminée. Les souverains retournent alors en grand apparat au Palais. Ils reçoivent dans le vestibule les félicitations des princes et des ambassadeurs et se dirigent ensuite vers la salle à manger. Dans un angle de la pièce, se trouve la table des souverains.

A droite, sont les tables du clergé et des grands dignitaires admis aux repas du sacre ; à gauche, la tribune des chauteurs et de l'orchestre. Les souverains font leur entrée aux sons de l'hymne national.

Chaque plat est apporté en grande pompe par les grands-officiers de la couronne.

Immédiatement après l'entrée de l'empereur, le métropolitain de Moscou a béni le repas. Après le potage, l'empereur a fait verser à boire et a levé sa coupe en tournant la tête du côté du corps diplomatique. Les ambassadeurs qui sont restés debout, saluent profondément et se retirent.

A ce moment seulement les convives peuvent s'asseoir. Le corps diplomatique s'est retiré dans une salle voisine où un banquet lui est servi. Après le départ du corps diplomatique, commencent les toasts portés au son des fanfares et de l'artillerie et auxquels l'empereur répond d'une voix forte et accentuée.

Le banquet terminé, Nicolas II redescend du trône. Le cortège se reforme et ramène les souverains à la salle Saint-André où ils déposent les insignes impériaux.

Ils se retirent enfin dans leurs appartements privés, pour jouir d'un repos bien mérité.

La proclamation impériale

Moscou, 26 mai. — Voici l'analyse de la proclamation impériale qui sera publiée demain :

Le tzar promet de secourir les malheureux ; puis énumère les différents adoucissements de peine que comporte l'amnistie ;

Abandon sera fait des impôts impayés pour la Russie d'Europe et la Pologne ; il y aura aussi une réduction temporaire de l'impôt foncier.

Les amendes sont réduites ou remises, les créances de l'Etat annulées ; les condamnations, pour délits simples, effacées; les exilés en Sibérie pourront, après douze ans, choisir leur résidence ;

Les criminels internés en Sibérie auront leur peine réduite d'un tiers. Les déportés, les condamnés des travaux forcés à perpétuité ou à temps, voient leur peine diminuée ; les délais de prescription sont raccourcis ; les fugitifs de Zarthoum, de la Pologne et du gouvernement de l'Ouest, qui n'ont commis aucun meurtre, ni vol, ni incendie, pour soutenir le mouvement insurrectionnel polonais, seront, s'ils reviennent dans leur patrie, obligés de prêter serment de fidélité, mais seront exempts de la surveillance de la police.

Les fugitifs qui ont commis les crimes ci-dessus resteront, s'ils reviennent, pendant trois ans sous la surveillance de la police avec résidence forcée.

Les illuminations

Moscou, 26 mai, 10 h. 12. — Le temps est splendide et les illuminations sont féériques.

Le Kremlin est resplendissant avec ses seize mille feux électriques.

La tour de Ivan le Terrible émerge avec son dôme de flammes, au milieu de la masse imposante du palais.

Le Kremlin illuminé est certainement ce que j'ai vu de plus prodigieux et de plus stupéfiant jusqu'ici.

Dans les jardins du Kremlin, les illuminations sont, elles aussi, superbes; l'animation est extraordinaire dans les rues; dès que la nuit est arrivée, la circulation est devenue presque impossible.

Les bâtiments municipaux présentent un aspect féérique.

Les ambassades, et surtout le palais Tcherennieff, où se trouve l'ambassade de France, sont admirablement illuminés.

La foule stationne devant l'ambassade de France, et pousse, sans discontinuer, des vivats à l'adresse de la mission française.

L'écho des fêtes de Moscou à Paris

La soirée de mardi

Paris, 26 mai. — La soirée d'aujourd'hui a ressemblé à celle des dimanches et fêtes.

Sur les boulevards, les trottoirs étaient encombrés par la foule des promeneurs, et les terrasses des cafés ont été envahies de bonne heure.

Beaucoup d'employés et d'ouvriers avaient, après leur travail, revêtu leurs habits de dimanches et l'étaient ainsi, par une promenade sur les boulevards ou une station dans les cafés, l'alliance franco-russe.

Les monuments publics, comme l'Elysée, le Ministère et l'Opéra, étaient pavoisés dans la journée; le soir, ils ont été illuminés,ainsi qu'un certain nombre de maisons particulières.

Dans divers théâtres et dans les concerts, des manifestations franco-russes ont eu lieu.

A l'Opéra-Comique, à la fin de un spectacle, une adaptation symphonique pour orchestre de l'*Hymne russe* et de la *Marseillaise*, combinés, a eu le plus grand succès.

On a crié : « Vive la Russie ! Vive le Czar ! »

L'enthousiasme a été aussi grand au Châtelet, où on avait joué un à-propos, à la pièce jouée en ce moment : « Catherine de Russie. »

L'hymne russe a été joué par l'orchestre dans plusieurs concerts. La foule a frénétiquement applaudi et crié : « Vive le czar ! Vive la Russie ! »

L'ASSASSIN DE DELAHAEFF

Paris, 26 mai. — M. Cochefert, chef de la sûreté, s'est rendu à Cherbourg pour ramener à Paris Aubert et Marguerite Dubois, les auteurs de l'assassinat de Delahaeff. Dès hier soir, la malle et la caisse qui avaient renfermé le cadavre de la victime avaient été transportées à la gare de Cherbourg, ainsi que le cercueil dans lequel étaient enfermés les restes du malheureux Delahaeff.

A huit heures ce matin, la porte de la prison de Cherbourg s'ouvrait. Marguerite Dubois en sortit la première, les menottes aux mains, entre deux gendarmes. Elle pleurait. On l'a fait monter dans une voiture qui attendait et l'amena rapidement à la gare. Un moment après, la porte de la prison s'ouvrit de nouveau pour livrer passage à Aubert, qui avait également les mains liées. La foule poussa des cris de : « A mort l'assassin ! » et on eut juste le temps de faire monter Aubert dans la voiture qui l'amena au grand galop à la gare.

L'assassin et sa complice ont été enfermés entre deux gendarmes, dans un compartiment réservé et à neuf heures le train partait. Il arrivera à Paris à cinq heures et demie.

Paris, 26 mai. — Une foule assez nombreuse a stationné devant le 194, Avenue de Versailles, espérant que dès l'arrivée des assassins à Paris, aurait eu lieu la reconstitution du crime.

Elle s'est dispersée à la nuit.

Les deux inculpés ont été,en effet,comme nous l'avons dit, conduits,en arrivant au dépôt, au cabinet du juge d'instruction.

Le cadavre de Delahaef, arrivé quelques heures après les inculpés, par un train omnibus, a été transporté à la Morgue et placé dans l'appareil frigorifique.

NOUVELLES DU JOUR

L'entrevue de Frouard entre l'Impératrice douairière de Russie et le Président de la République.

Francfort, 26 mai. — On télégraphie de St-Pétersbourg que l'initiative de l'entrevue de Frouard est due, non pas à M. Félix Faure, mais à l'impératrice douairière de Russie, qui attache une grande importance aux bonnes relations avec la France, en souvenir des sentiments de son époux Alexandre III à l'égard de cette nation.

Le choléra en Egypte. — Troubles au Caire

Londres, 26 mai. — L'*Evening News* publie un télégramme du Caire annonçant que des troubles sérieux se sont produits aujourd'hui.

L'officier de la police sanitaire a été attaqué pendant qu'il faisait désinfecter une maison contaminée.

Plus d'un millier d'indigènes ont entouré l'habitation et ont voulu s'opposer à l'entrée d'un médecin chrétien.

La police à cheval a dû disperser le rassemblement.

Un missionnaire américain et sa femme ont été malmenés par la foule.

La condamnation d'un sergent-fourrier pour espionnage

Châlons-sur-Marne, 26 mai. — Le conseil de guerre vient de condamner à l'unanimité, le sergent-fourrier Bouillot, du 153e d'infanterie, à 20 ans de détention, à la dégradation militaire, et à 20 ans d'interdiction de séjour, pour crime d'espionnage.

Louis Desbois, sapeur au 1er génie, a été condamné à un an de prison, pour communication de plans.

Réunion du Conseil des ministres. — Notre nouvel ambassadeur à Berlin. — Les interpellations de MM. Jaurès, Codet et Rouanet.

Paris, 26 mai. — Les ministres se sont réunis ce soir à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre des affaires étrangères a fait signer la nomination de M. le marquis de Noailles comme ambassadeur de la République Française près sa Majesté l'empereur d'Allemagne, en remplacement de M. Herbette, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

Le ministre de l'intérieur a donné communication au conseil des demandes d'interpellation de M. Jaurès et de M. Codet, sur la signification du dernier mouvement administratif.

Le ministre de la guerre a saisi le conseil de la demande d'interpellation de M.Rouanet sur la réintégration de l'intendant général Baratier.

Le général Billot a fait connaître que cette réintégration n'a pas eu lieu, et qu'il a laissé simplement produire tous leurs effets aux mesures prises par son prédécesseur.

Enfin le conseil a poursuivi l'examen du projet de réforme des contributions directes présenté par le ministre des finances.

Jeudi, il y aura conseil des ministres.

Le Congrès international des mines

Aix-la-Chapelle, 26 mai. — Au Congrès international des mines, on a procédé à la vérification des pouvoirs, et on a constaté que les délégués sont au nombre de 57, et représentant 1,087,000 mineurs.

M. Starck, délégué autrichien, a réclamé une diminution des heures de travail, beaucoup plus considérable que celle qui est demandée par les partisans de la journée de huit heures.

Il a dit que les ouvriers devaient s'efforcer d'obtenir ce qu'ils désireraient, en organisant des grèves monstres.

M. Cavret, délégué belge, a exposé que si l'on croyait pouvoir obtenir, par l'action des gouvernants, une amélioration de l'état de choses actuel, il fallait leur demander leur appui.

On a procédé à un scrutin et l'on a adopté par 960.885 voix contre 126.000, des motions des diverses fédérations de l'Allemagne, de la France et de la Belgique, qui tendent à établir la journée de huit heures pour les ouvriers travaillant à ciel ouvert ou au fond.

Aix-la-Chapelle, 26 mai. — Dans la séance de l'après-midi du Congrès international des mineurs, l'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution proposée par les mineurs délégués de la Fédération allemande.

Cette proposition réclame l'interdiction absolue du travail des femmes dans l'industrie minière.

La discussion sur l'établissement d'une commission de conciliation et des salaires a été ajournée à demain.

Les Matabélés battus par les troupes anglaises

Boulouwayo, 26 mai. — La troupe du colonel anglais Blumet a battu à 12 milles de la ville, les Matabélés révoltés qui, après plusieurs heures de résistance, ont fui, poursuivis par la cavalerie.

Les Anglais ont eu deux blancs blessés.

Les élections de prêtres ou de religieux à des fonctions publiques

A signaler quelques nouvelles élections de prêtres ou de religieux à des fonctions publiques.

A Peyrusse (Cantal), le frère Meindre a été nommé conseiller municipal.

M. le chanoine Auguste Parage a été élu à Beaupréau (Maine et-Loire).

Dans le Doubs quatre communes ont élu des religieux. Les élus sont : M. l'abbé Monnier, supérieur du petit séminaire, élu maire de la commune de Maisonnettes ; M. l'abbé Jacquin, économe du même séminaire, élu conseiller municipal; le R. P. Albert, trappiste, élu conseiller municipal à Chaux-les-Passavant.

Le frère Joseph, élu conseiller municipal aux Fontenelles.

Les poursuites contre le général Baratieri autorisées par le Parlement italien

Rome, 26 mai. — Après une longue discussion sur la question de savoir si, aux termes du Statut, il faut, oui ou non, l'autorisation de la Chambre pour poursuivre le général Baratieri, on vote un ordre du jour, accepté par le gouvernement, invitant en substance l'autorité militaire à demander à la Chambre l'autorisation de poursuivre Baratieri.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix. Mardi 26 mai 1896	
2 heure soir.	19° au-dessus	779 =/=	Beau temps
5 » »	17° »	779 =/=	»
9 » »	12° au-dessus	779 =/=	»
		Mercredi 27 mai 1896.	
Minuit	11° au-dessus	778 =/=	Beau temps
1 heure matin	11° »	778 =/=	»
2 heures »	11° »	778 =/=	»

Paris. — Mardi 26 mai 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Une aire de pression supérieure à 770 mm. s'étend de l'ouest des îles-Britanniques à la Scandinavie. Des dépressions orageuses passent dans le sud de l'Europe où le baromètre descend de 3 mm. (Lesina, 759 mm.). Le vent est assez fort du nord-est sur nos côtes de la Manche, et de l'océan, faible et variable en Provence. On signale de la pluie dans quelques stations de l'Allemagne.

En France, un orage a éclaté hier soir à Perpignan, où on recueillit 6 mm. d'eau. La température se relève très lentement sur nos régions du Nord et de l'Est; elle était, ce matin, de +8° à Munster et au Mans, 10° à Paris, 20° à Alger, 11° à Odessa. — On notait +6° à l'Aigoual, 1° au mont Ventoux, 3° au puy de Dôme. — 3° au pic du Midi.

En France, le temps reste au beau dans le Nord ; il devient orageux dans le Sud ; la température se rapproche de la normale. — A Paris, hier l'après-midi, beaux. Moyenne d'hier, 25 mai, 17°6, inférieure de 3°3 à la normale. Depuis hier matin, température max. : 17°4 ; min. de ce matin : 6°4. Baromètre à sept heures du matin 768 mm. 0. A la tour Eiffel, max. 12°3; min. : 5°4.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La réception de la « Cœcilia roubaisienne ». — Il faudrait remonter à bien des années en arrière pour retrouver une réception aussi enthousiaste que celle qui a été faite mardi soir à la *Cœcilia roubaisienne*, revenant victorieuse sur toute la ligne au concours de Meaux. Cette réception ainsi que son succès formeront une belle page dans son histoire.

Bien avant l'heure de l'arrivée du train qui doit ramener les vainqueurs, la place de la Gare est garnie par une foule compacte. Les parents et amis des membres de la *Cœcilia* pénètrent dans la cour de la grande vitesse apportant des couronnes, des palmes et des bouquets.

Toutes les maisons de la rue de la Gare, de la Grande-Place et des rues avoisinantes sont pavoisées. Devant l'Hôtel-de-Ville, on a dressé des mâts au haut desquels flottent des oriflammes. La façade de la « Brasserie des Orphéonistes », local de la *Cœcilia*, est garnie d'une profusion de drapeaux au milieu desquels se détache un grand tableau où sont inscrits les prix remportés à Meaux par la vaillante société.

A 7 heures 25 minutes, le train impatiemment attendu arrive en gare; aux portières apparaissent de petits drapeaux signalant la présence des heureux vainqueurs. Le train continue sa marche, les membres de la *Cœcilia* traversent la voie, pendant qu'une forêt de couronnes et de bouquets s'agite au-dessus des têtes dont le regard cherche le parent ou l'ami dont on fête le retour.

La *Grande Harmonie*, massée près de la barrière, exécute la *Marseillaise* pendant que s'échangent les félicitations et les accolades. Le cortège des sociétés qui sont venues recevoir la *Cœcilia* se met en marche dans l'ordre suivant :

L'Union des Trompettes : la Fanfare de Beaurepaire; la Fanfare Defattre ; la Fanfare des Trompettes (l'Ancienne), Les Enfants du Nord ; la Fanfare La Paix ; Les Mélomanes ; la Fanfare du Centre ; Choral l'Avenir ; la Concordia; les Trompettes Roubaisiens; la Société de gymnastique « La Roubaisienne » ; le Club Routier; la Grande Fanfare;

L'Union des Travailleurs, la société de gymnastique l'Ancienne ; l'Orphéon des Travailleurs de Tourcoing ; la Jeunesse lyrique de Tourcoing ; l'Orphéon Tourquennois; le Choral Nadaud ; la Grande-Harmonie ; une délégation des Crik-Sicks de Tourcoing ; les Anciens de la Cœcilia, et enfin les vainqueurs, disparaissant sous les fleurs et les couronnes.

En avant de la société, des jeunes gens portent des pancartes sur lesquelles sont inscrits les prix obtenus par la société.

Le cortège est formé par trois landaux de la maison Chevalier, où ont pris place les membres de la Commission, ainsi que le Directeur, le président et le vice-président.

Sur tout le parcours du cortège, une foule compacte est échelonnée, les fenêtres et les balcons sont encombrés de monde. Au passage de la *Cœcilia*, des acclamations enthousiastes se font entendre. La Grande-Place est entièrement couverte de spectateurs maintenus par un cordon d'agents.

Sur le perron de l'Hôtel-de-Ville se tiennent debout, revêtus de leur écharpe, M. le Maire, et ses adjoints MM. Desobry, Thérin et Mulbéo. En défilant devant eux, les musiques exécutent la « Marseillaise ».

Les anciens sociétaires de la *Cœcilia*, avec le premier drapeau de la société, se massent au bas de l'escalier. Trois d'entre eux portent, dans leur écrin, les trois couronnes décernées comme prix au concours de Meaux. Lorsque MM. P. Fournier, O. Lefebvre et N. Liégeois descendent de voiture et s'approchent de l'Hôtel-de-Ville, ces anciens sociétaires fiers de leurs successeurs, entonnent un chaleureux vivat sous la direction de M. Phidias Desmarchelier.

M. le Maire félicite ensuite M. Fournier et introduit les membres de la *Cœcilia* qui se massent dans la salle des mariages où sont servis les vins d'honneur.

Il leur exprime le plaisir qu'il a éprouvé la veille en apprenant leur succès éclatant dont leurs triomphes précédents n'avaient été que le prélude.

Il leur affirme qu'une société d'ouvriers comme la leur peut compter sur la municipalité qui est prête à la favoriser dans la mesure du possible. Il les remercie de la gloire qu'ils ont procurée à Roubaix et à sa municipalité et félicite particulièrement M. Paul Fournier, qui a fait de ses exécutants « des édiles de la question des arts ». « Je bois, dit-il en terminant,au succès et à la prospérité de la *Cœcilia* ».

Un vivat est chanté par cette société en l'honneur de la municipalité.

M. Fournier répond à M. le Maire que ses paroles lui sont allées au cœur et qu'il se plaît à constater que c'est au prix d'efforts surhumains que ses sociétaires sont arrivés à dépasser toutes les espérances qu'on avait pu concevoir.

Avant de congédier les membres de la *Cœcilia*, M. le Maire leur annonce que la Municipalité étudie, au point de vue des arts, un projet grandiose, dont la réalisation dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'ici à Roubaix.

Des bravos accueillent cette déclaration.

En quittant l'Hôtel-de-Ville, les vainqueurs sont reconduits au cortège à leur local où les sociétés leur offrent des couronnes et où leurs présidents prennent part à un vin d'honneur. Les anciens sociétaires ont, pour leur part, offert une magnifique coupe.

La façade de la « Brasserie des Orphéonistes » a été brillamment illuminée pendant la soirée.

Nous sommes heureux, en terminant la relation de cette réception à laquelle nous nous sommes associés de tout cœur, d'informer nos lecteurs que l'enthousiasme des auditeurs de la *Cœcilia*, à Meaux, est allé jusqu'au délire après l'exécution de la *Nuit du Sabat*. M. Laurent de Rille qui présidait le jury,a tenu exceptionnellement à lui présenter lui-même les prix qu'elle avait remportés et M. le Maire de Meaux a eu pour elle des attentions toutes particulières.

Le conseil de révision à Roubaix. — *La première journée.* — Les opérations du conseil de révision pour le canton-Est ont commencé, mardi, à deux heures de l'après-midi.

Les membres de la commission ont été reçus à la gare par M. Hervé Milbéo, adjoint au maire, et M. Sayez,secrétaire général de la préfecture.

Le conseil de revision était composé de M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture ; M. le général Avon; M. Grand, conseiller de Préfecture ; M. Tribourdeau, conseiller général de Lille ; M. Delcroix, conseiller d'arrondissement de Roubaix ; M. Lemle, lieutenant-colonel du bureau de recrutement ; MM. Bindel et Wattier,médecins-majors ; M. Chartier, chef de division à la Préfecture; M. Poliet, maire de Wattrelos ; MM. Milbéo et Coutelier, adjoints ; de M. Barroyer, commissaire central, et de M. Poilvez, lieutenant de gendarmerie.

362 conscrits de la classe 1895 ont passé le conseil de révision, ainsi que 13 conscrits de la classe 1893 et 44 de la classe 1894, au total : 439 conscrits.

A 4 heures 45, les opérations étaient terminées.

Remise de médailles. — M. Letailleur a alors remis une médaille d'argent de 2e classe au sergent Alphonse Crépin et à Auguste Bacquart, des mentions honorables pour dévouement dans les incendies à Carlos Honoré, caporal-pompier et à Auguste Marcelli.

La revue d'appel.—A cinq heures, M. le général Avon, entouré des membres de la Commission, passe en revue, sur la Grand'Place, en face de la Bourse, les hommes de l'armée auxiliaire des classes 75, 80, 85, 89, 93. Peu de manquants. Le service d'ordre est assuré par la gendarmerie, sous les ordres du maréchal de logis-chef Guyon, et par les sous-inspecteurs de police Dervaux et Prouvost. A cinq heures et quart, la revue était terminée.

MM. le général Avon, Letailleur, Grand, Milbéo, prennent place dans un coupé et vont faire une promenade au *jardin Barbieux*.

M. le Préfet du Nord à Roubaix. — M. Vel-Durand, préfet du Nord, est venu mardi après-midi à Roubaix, pour assister à un banquet offert par M. Julien Lagache, rue Pellart. M. le général Avon, M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture, y assistaient également, ainsi qu'une partie des membres du Conseil de révision. A 9 heures du soir, M. le Préfet du Nord a repris le train pour Lille.

Le couronnement de Nicolas II et les Roubaisiens. — Dans la journée de mardi, de nombreux Roubaisiens avaient arboré des drapeaux aux couleurs françaises ou russes pour fêter le couronnement du tsar Nicolas II. L'Union des Patriotes, entre autres, avait mis son magnifique drapeau à une des fenêtres de son siège, rue Neuve.

Une lettre à M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris. — La société la *Fraternelle Roubaisienne*, des anciens combattants de 1870-71, a envoyé à M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, la lettre suivante :

» Excellence,

» Nous profitons de la réunion extraordinaire pour vous exprimer les sentiments bien sincères à l'occasion du couronnement de Sa Majesté Nicolas II et formons des vœux bien ardents pour la prospérité du règne de Sa Majesté et pour le bonheur et la grandeur de son peuple.

» Vive la Russie. » Le Président, BLOTT. »

Adjudication des travaux de la rue des Pyramides. — Mardi, 26 mai, à onze heures du matin, il a été procédé, à l'Hôtel-de-Ville, et devant MM. Desobry et Therin, adjoints,et Duburcq,conseiller municipal, à l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité de la rue des Pyramides. Voici les résultats de cette adjudication : M. J. Desplanque a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 10 0/0. Les autres soumissionnaires étaient MM. L. Collin, rabais de 5 0/0; L. Honoré, rabais de 6 0/0; G. Tiberghien, rabais de 7 0/0.

La « Chorale Saint-Georges » au mont de la Trinité. — La troisième section de la *Chorale Saint-Georges* vient de faire sa première excursion. Les trente excursionnistes ont suivi l'itinéraire suivant : Leers (France), Leers (Belgique), Néchin, Estaimbourg, Pecq, où ils ont déjeuné et sont arrivés au mont de la Trinité à dix heures. Après y avoir fait un séjour de cinq heures, ils se sont rendus à Tournai qu'ils ont visité. A cinq heures, ils repartaient à Roubaix par Pont-à-Chin, Templeuve, Touffiers, Lannoy, Roubaix.

— *Un défi.* — M. Fontaine a parié contre M. Aug. Feuillet, qu'il ferait la route (aller et retour), de Roubaix au Mont de la Trinité, en six heures.

Des vélocipédistes, chargés du contrôle, accompagneront les marcheurs. Le départ est fixé à 5 heures, au boulevard de Paris.

Une saisie au Minck. — Mardi matin,M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi à la halle aux poissons, soixante kilogrammes de maquereaux, reconnus impropres à la consommation.

Une grève de rattacheurs. — Quarante rattacheurs de la filature de M. Wattine-Delaoutre, rue Malesherbe, ont cessé le travail à la suite d'un différend survenu entre un contremaître et un rattacheur. Douze fileurs, huit rattacheurs et vingt-quatre bâcleurs ont dû, par suite de cet arrêt, cesser aussi le travail. Les grévistes réclament le renvoi du contremaître. Une entrevue avec le patron n'a donné aucun résultat.

Une arrestation mouvementée. — Un grand rassemblement s'était formé, lundi, à six heures du soir, en face du poste de police de la place Sainte-Elisabeth. Les agents venaient d'amener, sur une voiture à bras, un homme ivre et allaient l'incarcérer, quand un cabaretier de la rue Saint-Amand, Séraphin Lagache, âgé de 27 ans, s'interposa et voulut défendre aux agents de faire leur devoir. Au bruit qu'il faisait, l'agent Delcueillerie sortit du poste; aussitôt, Lagache s'élança sur lui et lui donna un coup de poing sur la figure. Après une lutte assez vive on se rendit maître du cabaretier peu commode et on l'écroua au dépôt.

Outrages et coups aux agents. — Un journalier, Edouard Branquart, demeurant rue de Mons, 76, était ivre et causait du scandale, lundi après-midi, près de son domicile. Un passant, M. Fleurisse Fauvarque, demeurant rue de Valenciennes, fut même mordu à la main par l'ivrogne.

Les agents de service dans le quartier arrivèrent alors et invitèrent Branquart à rentrer chez lui. Mais au lieu de suivre leur avis, le jeune homme se mit en colère et s'oublia jusqu'à frapper les agents.

Ces derniers eurent beaucoup de peine pour s'en rendre maître. Enfin, on a pu le mettre, pieds et poings liés, sur une voiture. Il fut ainsi conduit au dépôt de police du troisième arrondissement.

La disparition d'un vieillard. — Un octogénaire, Pierre Louvet, sous-brigadier de douane en retraite, demeurant chez son fils, quai d'Anvers, à l'*Estaminet de la Brasserie*, est disparu depuis le samedi 23 mai. Il était vêtu d'un pantalon gris,d'un gilet en velours à manches. Il avait une casquette noire et des souliers à lacets.

Un cabaret saccagé. — Lundi après-midi, vers trois heures, un groupe de terrassiers, dont deux habitent un hangar qui se trouve derrière l'estaminet de M. Louis Roland, rue de Tournai, profitèrent de l'absence de celui-ci pour enfoncer la porte et pénétrer dans la maison. Là, ils se mirent à boire, puis à briser le mobilier. Ils firent ainsi pour environ 120 fr. de dégâts. Le cabaretier, survenant,fut bousculé et menacé.

A l'annonce de l'arrivée de la police, la bande prit la fuite, et c'est seulement dans la soirée que l'un d'eux, Désiré Verhelle, âgé de 25 ans, fut arrêté par le garde champêtre Mathieu. Un autre, Pierre Desmedt, 45 ans, a été arrêté mardi après-midi par l'agent Vanmarck et mis au dépôt, de la place Sainte-Elisabeth. Les autres inculpés, qui travaillent à Leers, sont activement recherchés.

Les recensements des chevaux. — La commission désignée pour procéder au recensement des chevaux et voitures a commencé, mardi, ses opérations dans notre région. Elle était composée de MM. le capitaine Le Bachellet, du 4e régiment de cuirassiers, président; Delattre, vétérinaire à Hellemmes; Miot, maréchal-de-logis au 4e cuirassiers, et d'un cultivateur par commune, désigné par M. le Préfet du Nord. Après avoir opéré à Leers (France) à 7 heures du matin, la commission s'est rendue à Lys, à 1 heure du soir, et à Lannoy à 4 heures 1/2.

La librairie du « Journal de Roubaix », vient de recevoir plusieurs ouvrages pour le mois du Sacré-Cœur. Nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

Mois du Sacré-Cœur. — 100 méditations pratiques pour le mois de juin par l'abbé Berlioux ; vol. in-12, approuvé par plusieurs évêques entre autres Mgr. Mermillod, intéressant volume avec prières, exemples,prix broché, 1,25.

Le Sacré-Cœur de Jésus, d'après St-Alphonse de Ligori, méditations pour le mois du Sacré Cœur, pour l'heure sainte et le premier vendredi du mois par le P. St-Omer, excellent livre, contenant de nombreux exemples, prix relié, 1,50.

Petit mois du Sacré-Cœur, pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur des *Paillettes d'or*,166e édition, très court et très substantiel petit volume, prix broché 0 fr. 15.

Crofx. — *Un comble.* — L'*Egalité* persiste à affirmer que les instituteurs sont enchantés de la « bonne décision » qui les exempte de surveiller leurs élèves à l'église — ce à quoi ils n'ont jamais été contraints, nous l'affirmons aussi de notre côté. Mais qu'il y a de piquant dans les explications de l'*Egalité*, c'est que, suivant ce journal, les instituteurs seraient sous la dépendance des jésuites.Nous ne nous en étions jamais douté, pour notre part.... et les instituteurs non plus sans doute.

— *Une bonne mesure.* — La municipalité vient de prendre une mesure qu'on ne peut qu'approuver, et nous n'hésiterons pas, pour notre part,à le reconnaître,quand elle fera œuvre utile et pratique.

Elle a donc voulu éviter des peines disciplinaires à ses administrés, réservistes ou territoriaux, qui oublieraient de répondre aux ordres d'appel pour les périodes d'exercice.

En conséquence, les gardes-champêtres auront la mission de prévenir tous les intéressés en temps utile.

— *Un accident de voiture.* — Mardi, vers 10 heures 1/2 du matin, les frères Hallmin, l'un âgé de quatre ans l'autre de six ans, ramassaient du charbon, rue de la Gare. Une voiture qui arrivait de ce côté les força à quitter la chaussée. Le plus jeune des frères, Albert, en voulant se garer, alla se jeter dans les jambes du cheval, conduit par M. Vammansart. Le conducteur, qui avait aperçu l'enfant, retint son cheval assez vite pour éviter un grave accident.

Malgré les précautions prises, le jeune Albert a été projeté à 5 ou 6 mètres sur le trottoir. Relevé par le garde Spriet, cet enfant a été reconduit chez ses parents qui demeurent rue de la Plaine. Le médecin qui lui a donné des soins n'a constaté que des contusions sans gravité.

— *Violences exercées par un mari contre sa femme.* — La police a été appelée à sévir contre un sieur Henri Lambert qui a exercé des sévices graves sur la personne de sa femme.Il l'a frappée à la tête à coups de sabot et les blessures présentent un caractère assez sérieux.

Henri Lambert sera poursuivi de ce fait.

— *Menus faits de police.* — *Bris de clôture.* — Une plainte a été déposée mardi à M. Seguin,commissaire de police, par Mme Belleville, cabaretière, demeurant rue de Wasquehal, contre deux ivrognes qui lui ont brisé, lundi vers 6 heures du soir, la vitrine et la porte de son établissement.

— D'un autre côté, M. César Herbaux, demeurant rue Thiloyelle, a aussi porté plainte contre un de ses fils, qui lui a, sur un refus de lui donner de l'argent, donné des coups et brisé une partie de la devanture de l'estaminet. Procès-verbal a été dressé.

Wasquehal. — *Disparition d'un enfant.* — Un enfant de cinq ans et demi, Emile Caby, dont le père habite au hameau du Petit-Cottigny, est disparu depuis lundi, à trois heures de l'après-midi.

Il était vêtu d'un veston fantaisie à carreaux, d'une culotte noire; il avait des bottines à lacets et était nutêté.

— *Le Ralliement, société d'anciens militaires.* — La commission administrative de la société a élu président, dans sa séance de lundi 23 mai, M. Henri Franchomme.

Tous les anciens militaires, même ceux qui ne font pas partie de la société, sont priés de se rendre chez M. Lejeune-Mulliez, café du « Beau-Passage, dimanche à 9 h. 1/2 du matin,afin de se rendre en corps à l'église pour assister à la cérémonie de la bénédiction du drapeau de la société.

— *Un enfant retrouvé.* — Le jeune Caby, dont nous avions signalé la disparition, a été ramené mardi, chez lui, par son père, qui l'a retrouvé au poste de police central ; des agents avaient recueilli l'enfant.

Hem. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal est convoqué pour vendredi prochain 29 mai à 7 heures du soir. L'ordre du jour est le suivant :

1° Nomination de deux délégués comme membres du bureau de bienfaisance; 2° Examen des comptes de la commune et du bureau de bienfaisance; 3° Vote du budget vicinal; 4° Nomination des commissions; 5° Questions diverses.

— *A propos du carrousel.* — Nous avons annoncé qu'un carrousel serait offert au bénéfice des pauvres, le dimanche 31 mai et le lundi 1er juin. Les prix sont répartis comme suit :

Journée du dimanche : 1er prix, 150 fr.; 2e, 110 fr.; 3e, 80 fr.; 4e, 60 fr.; 5e, 50 fr.; 6e, 40 fr.; 7e, 30 fr.; 8e, 20 fr.; 9e et 10e, surprises. — Journée du lundi : 1er prix, 80 fr.; 2e, 50 fr.; 3e, 30 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr.; 6e et 7e, surprises.

Communications

CLUB DES MÊLI-MÉLO. — La commission administrative des Mêli-Mélo, rappelle aux sociétaires l'excursion au Mont de la Trinité, qui aura lieu le dimanche 7 juin. Le départ du local est fixé à 6 heures et demie. MM. les membres honoraires qui désirent participer à cette sortie sont invités à donner leur adhésion avant le 31 mai. Le prix du voyage (dîner compris) est fixé à 4 fr. Le Club des Frangins de Croix accompagnera la société; deux orchestres exécuteront sur le parcours, des morceaux choisis de leurs répertoires

LA ROUBAISIENNE. — Vendredi 29 courant à 8 heures et demie réunion des membres votants et de la section du concours d'Asnière, au local, rue Jeanne d'Arc. Le même jour, au café Soyez, Grand'Place, réunion de tous les membres anciens de la société, à 9 heures 1/4 pour la prochaine fête fédérale de gymnastique à Roubaix.

SOUVENIRS DE 1re COMMUNION
à la librairie du *Journal de Roubaix*. 6278

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Delattre, 51, rue d'Inkermann. 3020—41550

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3** FR. *le kilog*
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13.
Rue de l'Industrie, 3.
Rue Pierre-le-Roubaix, 17.
Rue Pierre-de-Roubaix, 34.
Rue de l'Epeule, 188.
Rue de Tourcoing, 138.
Rue du Tilleul, 137 et 139.
Boulevard de Strasbourg, 126.
Rue d'Alsace, 81.
Rue du Collège, 71 bis.
Rue de la Halle, 9.
Rue Notre-Dame, 27.
Rue de Lannoy, 107.
Rue de la Chaussée, 1.
Rue Decrême, 37.
Rue Turgot, 64.
Rue du Lieutenant-Castelain, 4.
Place de la Gare, 12.
Grande-Rue, 38.
Rue du Fort, 6.
Rue de Barbas, 31.
Rue de Naples, 88.

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 20;
Rue de Gand, 91.
Rue du Tilleul, 16 : Debuchy
Rue de Croix, 53, au Blanc-Seau : Heddebaut.

A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or, à la Croix-Blanche.
Rue de la Gare, chez M. Duriez.

A WATTRELOS
Salembier-Holbecq, r. Carnot
A Lys-les-Lannoy
Wallays, rue du Bois.

A LILLE
Rue Esquermois, 88.

A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 31.

A CALAIS
Rue Lafayette, 68 :
Rue des Bouchers.

A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise.

A ARRAS
Rue Vivienne, 26.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp. 87905

BEURRE SALÉ en mottes de 2 kil., pour la cuisine, *sel*, au prix de **2,60**

WATTRELOS

Les noces d'or des époux Blondeau-Pottier. — Le quartier du Petit-Tourcoing était en joie hier. Aux mâts tricolores flottaient les oriflammes et un certain nombre de maisons étaient pavoisées, pour faire honneur aux époux Blondeau-Pottier qui célébraient leurs noces d'or. Dès le matin, le hameau avait pris un air de fête. A dix heures, une voiture recevait les jubilaires, et le cortège se formait, composé des enfants et de la famille des époux Blondeau-Pottier.

Les couples, précédés de la *Philharmonique du Crétinier*, jouant à tout un habits de gala, escortés par une cinquantaine de cavali